



Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé
Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail



C I B
N° 12466

Bruxelles : 126, b°12 - Avenue des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles	Tél : 02 245 46 95	Fax : 02 215 12 78
Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières	Tél : 065 34 76 50	Fax : 065 36 15 88
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse	Tél : 04 234 17 00	Fax : 04 234 17 80

T.V.A. BE 0406.671.312

cibic@skynet.be

N° de rapport 20051601 Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante

Concerne

Demande

Personne sur place : la FAN de l'installation

Adresse de la visite

Date de visite 05/05/11 Date d'émission : 05/05/11 Références client :

Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 bis avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278 - Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> ... <input type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : A Nombre de tableaux : nombre de circuits terminaux :
--	--

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	<u>o</u>		
Etat du matériel électrique installé	<u>o</u>		
Mesures de protection contre les contacts directs	<u>o</u>		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test	<u>o</u>		
Note : différentiel <input type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé			
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	<u>o</u>		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	<u>o</u>		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	<u>o</u>		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			<u>o</u>
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	<u>o</u>		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : MΩ			
Résistance de dispersion de la prise de terre : Ω			

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI-___ ; CIB-E-MET-___ ; CIB-E-TEC-975 ; CIB-E-MUL-___

Manquements / Notes :

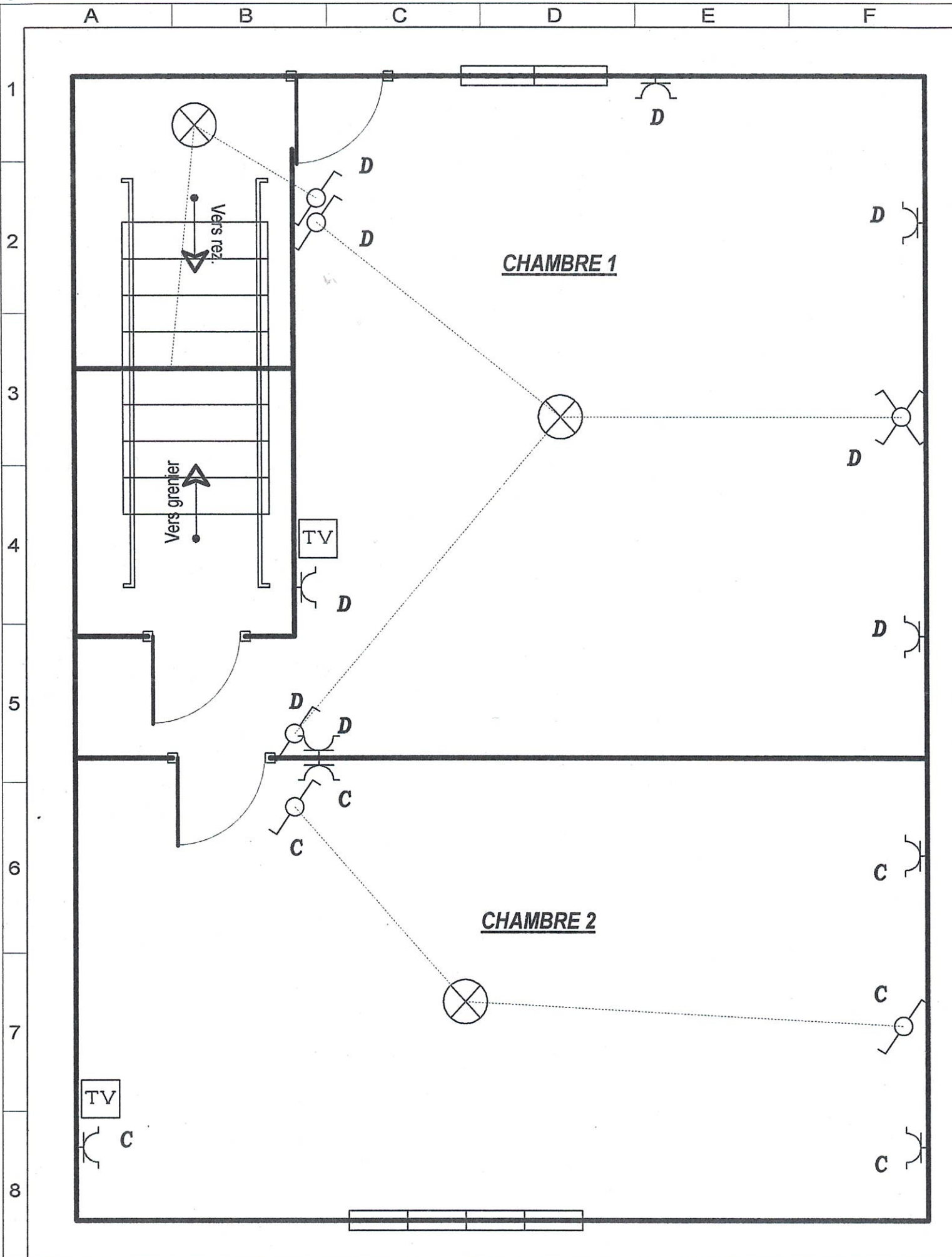
Neant

Conclusion :

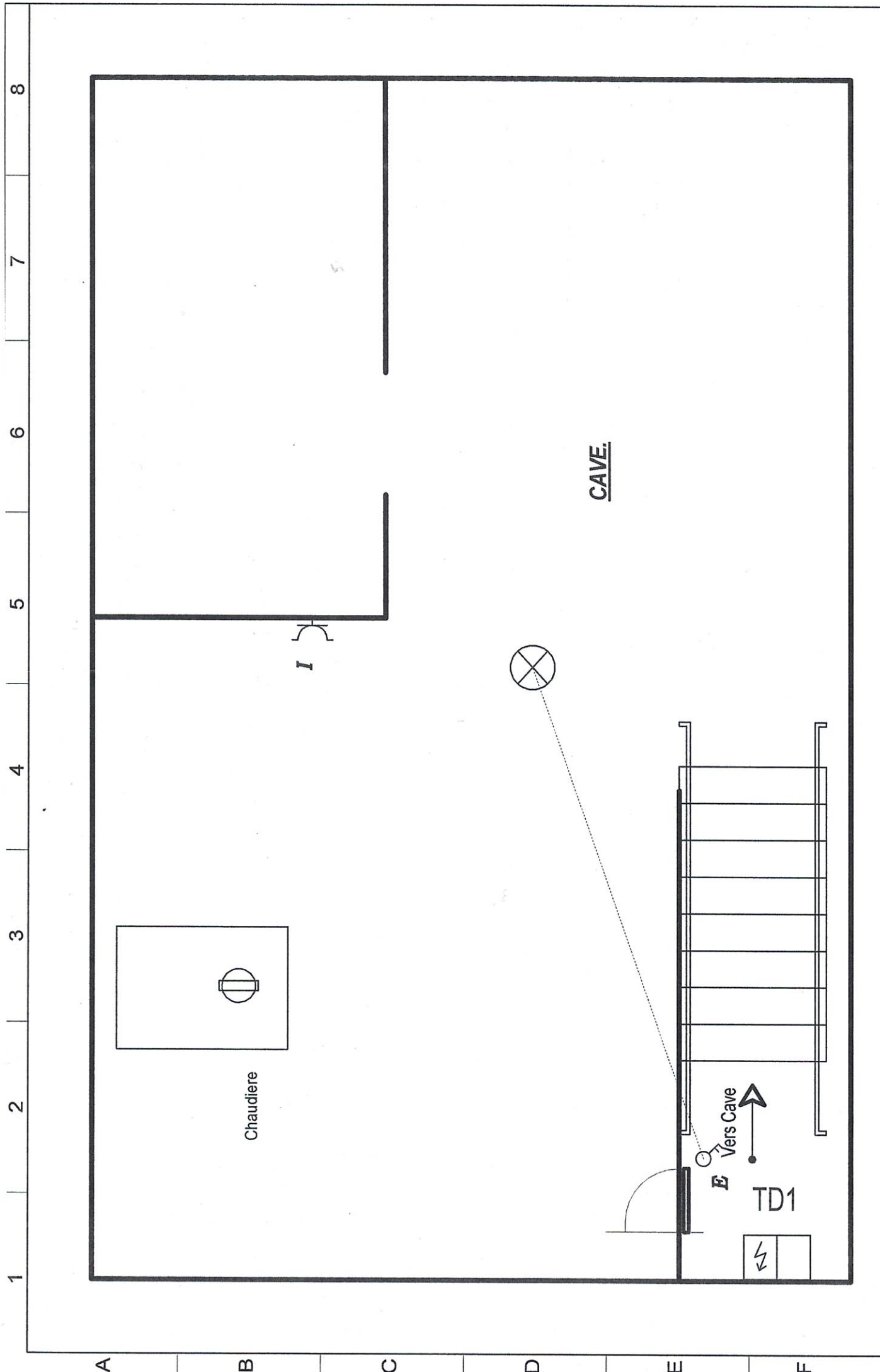
- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :
Pour CIB.

Nom et visa du demandeur pour réception :



Désignation du folio SHEMA D IMPLANTATION ETAGE	Concepteur	MANU	Date	Modifications	
	Réalisateur	MANU			
	Vérificateur				
CE FOLIO A ETE REALISE AVEC LE LOGICIEL SEE TECHNICAL DU GROUPE IGE+XAO	2/4	Date dossier	9/5/11	Date folio	9/5/11



Concepteur		Date		Date dossier	
MANU				9/5/11	
Réalisateur				Date folio	
MANU				9/5/11	
Vérificateur				1 / 4	
Designation du dossier				SCEMA D IMPLANTATION	
Designation du folio				CAVE	